

Aréna 2 glaces - Parc de l'Est

Comité des partenaires

Réunion n° 2 - 10 avril 2026

1. Programme fonctionnel et technique (PFT)

Les fiches révisées par le comité de pilotage sont présentées.

Le comité demande d'ajouter les besoins suivants :

- Éviter d'aménager l'espace de tirs près de la glace réservée aux pratiques de patinage artistique;
- Mettre les filets de protection seulement à l'arrière des buts et non sur les quatre côtés pour améliorer la visibilité des spectateurs;
- Augmenter le nombre de spectateurs pour la patinoire n° 2 de 150 places, soit en agrandissant la mezzanine ou en mettant des estrades amovibles au pourtour de la patinoire;
- Numéroter les bancs de la patinoire n° 1 pour prévoir la vente de sièges réservés;
- Une partie de la salle multifonctionnelle devrait avoir une vue vers la patinoire 1 (espace VIP lors des matchs des Cantonniers);
- La salle multifonctionnelle doit avoir un accès à la galerie de presse;
- Ajouter un bureau avec un rangement près de la salle multifonctionnelle et de la galerie de presse.

La Ville demande aux organismes de lui transmettre leurs besoins en matière d'entreposage.

2. Liste des fonctions

La liste des fonctions est présentée. Le comité demande d'ajouter du temps de hockey libre bâton/rondelle dans les fonctions.

3. Échéancier

En mars dernier, Hockey Québec a annoncé que les 15 équipes du M18AAA seront maintenues.

La Ville rencontrera une firme spécialisée en audiovisuel afin de déterminer les besoins et les options possibles pour le projet.



Un mandat est en cours afin de réaliser le plan d'affaires de l'aréna. Cette étude comprend :

- Type de gestion avec les employés municipaux ou à l'externe;
- Les coûts d'opération;
- La main-d'œuvre nécessaire;
- Les coûts de location des heures de glace selon la demande;
- Les résultats de l'étude sont attendus au cours du mois de mai.

Nous sommes en attente de la confirmation de la demande de modification de la subvention accordée dans le cadre du PAFIRS, d'un montant de 23,6 M\$.

L'appel de candidatures visant à sélectionner trois citoyens pour se joindre au comité des partenaires sera lancé au cours des prochains jours. La Ville organisera également une rencontre avec des jeunes afin de connaître leurs attentes. Cette rencontre sera planifiée à l'automne.

La période d'appel d'offres pour les services professionnels se déroulera au cours de l'été et le contrat devrait être entériné lors de la séance du conseil municipal du mois d'août.

La Ville mentionne qu'elle est en attente des résultats de l'analyse d'implantation sur le site du parc de l'Est. Les quatre options sont ensuite présentées sommairement. Les organismes privilégient l'option sur le terrain de softball pour sa localisation et les avantages pendant la construction.